



No. 245

Le 25 octobre 1990

M. CLARK APPELLE À DES MESURES HUMANITAIRES AU SRI LANKA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait savoir aujourd'hui qu'il s'inquiétait des violations constantes des droits de la personne au Sri Lanka et de l'érosion concomitante de l'autorité de la loi dans ce pays. M. Clark a également indiqué que les pénuries croissantes de vivres et de médicaments dans le Nord du pays éprouvent durement la population civile.

«Bien que la situation générale des droits de la personne se soit améliorée un peu ces derniers mois, il est évident qu'il faudra faire preuve d'un engagement plus ferme pour assurer le respect de la loi et traduire en justice les violateurs des droits de la personne. En tant qu'autorité dûment constituée, le gouvernement du Sri Lanka a le devoir d'assurer le respect des droits et de donner l'exemple», a dit M. Clark.

Les combats intenses entre l'armée du Sri Lanka et les Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul (TLET) ont fait beaucoup de victimes chez les civils, entraînant l'exode d'un grand nombre des habitants de la région du Nord. L'acheminement des vivres et des médicaments est de plus en plus difficile. La population civile souffre de la faim et de la quasi-absence de services médicaux.

M. Clark a pressé le gouvernement du Sri Lanka de veiller à faire parvenir les vivres et les médicaments dans le Nord pour que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) les distribue. Il a exhorté les TLET à ne pas entraver ces efforts humanitaires visant à assurer le bien-être des civils.

«En termes humanitaires, nous sommes témoins dans le Nord du Sri Lanka, d'une situation très sérieuse. Il faut mettre tout en oeuvre pour éviter que le conflit actuel ne cause du tort aux civils innocents de cette région.»

M. Clark a pressé les adversaires de reprendre les négociations, meilleur moyen de régler le conflit et d'assurer la sécurité des civils dans le Nord et l'Est. Le Canada, ainsi que la Communauté européenne, les pays scandinaves, les États-Unis et l'Australie, ont fait des démarches auprès de la délégation du Sri Lanka à la réunion du Groupe consultatif sur l'aide internationale tenue le 25 octobre à Paris sous la présidence de la Banque mondiale.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent contacter:

Bureau des relations avec les médias
Affaires extérieures et commerce extérieur Canada
(613) 995-1874